

# Règlement Officiel 2018



**Version française**

v.z.w. Belgische Flyball Belge a.s.b.l.

<b>1. <u>LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET SA FONCTION</u></b>	<b>6</b>
1.1 LE BUT	6
1.2 LE CONSEIL D'ADMINISTRATION	6
1.3 L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	6
1.4 LE SECRÉTARIAT DU B.F.B	7
<b>2. <u>LES MEMBRES</u></b>	<b>7</b>
<b>3. <u>MAINTIEN DE L' ORDRE</u></b>	<b>8</b>
<b>4. <u>LES CONDITIONS DE COMPÉTITION</u></b>	<b>8</b>
4.1 LES CONDITIONS	8
4.2 LES SCHÉMAS DE COMPÉTITION	9
4.3 L'ORGANISATION	9
4.4 L'ASSISTANCE	9
4.5 LA LISTE DU CLASSEMENT	9
4.6 LE TEMPS LIMITE D'UNE ÉQUIPE ET LE TEMPS DE RÉFÉRENCE DE LA DIVISION	10
<b>5. <u>LE REGLEMENT DE COMPETITION</u></b>	<b>11</b>
5.1 LES COMPÉTITIONS	11
5.2 LES TEAMS ET LES DIFFÉRENTS TYPES DE COMPÉTITIONS	11
5.3 LES PROTESTATIONS	11
5.4 LES RÈGLES DE BONNE CONDUITE	12
5.5 LES MEMBRES DU JURY	12
5.6 LES DIRECTIVES POUR LES MEMBRES DU JURY	13
5.7 LES ÉQUIPES ET FORMULAIRES DE COMPÉTITION	15
5.8 LE FLYBOX	15
5.9 LES BALLES	16
5.10 LE SOL	16
5.11 LA PAROI ARRIÈRE	16
5.12 LES OBSTACLES	16
5.13 L'AMÉNAGEMENT D'UN TERRAIN DE FLYBALL	17
5.14 LA PRÉSENCE DE L'ÉQUIPE AVANT LA COURSE	17
5.15 L'ÉCHAUFFEMENT ET L'ENTRAÎNEMENT	18
5.16 LE RÈGLEMENT DE COMPÉTITION	18
5.17 LES CHIENS AGRESSIFS	20
5.18 L'ÉTAT DE SANTÉ DU CHIEN	20
5.19 LES RECORDS	21
<b>6. <u>ANNEXE</u></b>	<b>21</b>
6.1 LA DISPENSE DE MESURAGE	21
6.2 LE FORFAIT D'UNE ÉQUIPE	22

<b>6.3</b>	<b>L'ENREGISTREMENT DES ÉQUIPES</b>	<b>22</b>
<b>6.4</b>	<b>L'ENREGISTREMENT DES CHIENS</b>	<b>22</b>
<b>6.5</b>	<b>LES TITRES DE FLYBALL</b>	<b>23</b>
<b>7.</b>	<b><u>LA SUPER CUP</u></b>	<b>25</b>
<b>7.1</b>	<b>LES CONDITIONS</b>	<b>25</b>
<b>7.2</b>	<b>LA LISTE DU CLASSEMENT</b>	<b>25</b>
<b>7.3</b>	<b>LES POINTS</b>	<b>25</b>
<b>7.4</b>	<b>LES TROPHÉES</b>	<b>26</b>
<b>8.</b>	<b><u>LE CHAMPIONNAT DE LA BELGIQUE</u></b>	<b>27</b>
<b>8.1</b>	<b>LE BUT DU CHAMPIONNAT</b>	<b>27</b>
<b>8.2</b>	<b>LE LIEU ET LA DATE</b>	<b>27</b>
<b>8.3</b>	<b>LES CONDITIONS</b>	<b>27</b>
<b>8.4</b>	<b>LE CONCEPT DE LA COMPÉTITION</b>	<b>27</b>
<b>8.5</b>	<b>LES TROPHÉES</b>	<b>28</b>
<b>9.</b>	<b><u>LE SUPERPRESTIGE B.F.B.</u></b>	<b>29</b>
<b>9.1</b>	<b>LES CONDITIONS</b>	<b>29</b>
<b>9.2</b>	<b>LES POINTS</b>	<b>29</b>
<b>9.3</b>	<b>LES TROPHÉES</b>	<b>29</b>

En cas de contestation suite à une mauvaise interprétation du règlement, la version néerlandaise fera foi.

Modifications prenant cours à partir de 2018:

## 5.7 Les équipes et les formulaires de compétition

Une équipe de vétérans peut s'inscrire pour une compétition mais ne peut pas ~~participer au championnat belge ni~~ battre de records officiels.

## 5.13 L'aménagement d'un terrain de flyball

Les mesures minimales d'un terrain de flyball comportant deux pistes sont de **45** m de longueur sur 10 m de largeur. Au cas où un tournoi serait organisé sur un sol dur ou sur une moquette (tournoi indoor) qui pourrait causer des brûlures aux pattes des chiens, chaque piste doit être pourvue d'un sol adapté (par exemple des tapis en caoutchouc) sur toute la longueur de la piste. En outre il faut qu'un revêtement caoutchouc supplémentaire d'une largeur de 1,5 m soit prévu des deux côtés de la piste. à partir du dernier obstacle jusqu'à la paroi arrière ainsi que du premier obstacle jusqu'au fond du terrain (= zone de ralentissement).

La longueur d'une piste de flyball est aussi composée d'une zone de ralentissement de **25** m mesurée à partir de la ligne de départ / d'arrivée. S'il n'est pas possible de prévoir cette zone de ralentissement de 25 m l'organisateur peut entrer une requête motivée au secrétariat de la BFB. Ce dernier évaluera la situation et transmettra sa décision à l'organisateur.

. La partie arrière de la zone de ralentissement doit être fermée, idéalement par des filets mais, en tout cas, avec un système qui empêchera au maximum les accidents pour les chiens et pour les spectateurs. Avant la compétition, l'arbitre principal inspectera la sécurité du terrain.

## 8 Championnat de Belgique

### 8.2 Le lieu et la date

Ce tournoi d'une journée pourra se jouer en indoor.

### 8.3 Les conditions

Les **seize** premières équipes belges classées après la clôture de la dernière Super cup seront invitées par le B.F.B. à participer au championnat.

Le prix d'inscription est le même que celui d'une compétition régulière.

Pour assurer une participation de **seize** équipes, les équipes qui n'y participent pas pour des motifs divers sont remplacées par les équipes suivantes dans le classement de la dernière Super Cup.

### 8.4 le concept de la compétition

b) les équipes sont réparties en 4 divisions, jouent en Round Robin et sont classées aux points

La répartition des équipes participantes au sein de la division se fait par tirage au sort au début de la compétition.

Chaque division compte une équipe d'un des quatre groupes définis ci-dessous.

Groupe 1 : les 4 premières équipes déterminées par le classement de la supercup.  
Groupe 2 : les 4 équipes suivantes déterminées par le classement de la supercup.  
Groupe 3 : les 4 équipes suivantes déterminées par le classement de la supercup.  
Groupe 4 : les 4 dernières équipes déterminées par le classement de la supercup.

Dans le round robin, en cas de parité des points pour deux équipes ou plus dans une division, le classement sera basé sur le temps le plus rapide. Si ce temps est égal pour des équipes, le classement se fera sur le 2<sup>e</sup> meilleur temps, etc

Ensuite, les doubles éliminations sont jouées en 2 divisions de 8 équipes. La division 2 regroupe les équipes placées de la 9<sup>e</sup> à la 16<sup>e</sup> place, et la division 1 les équipes de la 2<sup>e</sup> à la 8<sup>e</sup> place ainsi que le nouveau champion belge de flyball.

Le classement au début des doubles éliminations se fait comme suit :

- Les équipes gagnantes de chaque division se voient attribuer les places de 1 à 4 en division 1 en fonction de leur meilleur temps en round robin. En cas d'égalité de temps, c'est le 2<sup>e</sup> meilleur temps qui compte, etc
- Les deuxièmes de chaque division se voient attribuer les places 5 à 8 en division 1 en fonction de leur meilleur temps au RR. En cas d'égalité de temps, c'est le 2<sup>e</sup> meilleur temps qui compte, etc
- Les troisièmes de chaque division se voient attribuer les places 1 à 4 dans la division 2 en fonction de leur meilleur temps au RR. En cas d'égalité de temps, c'est le 2<sup>e</sup> meilleur temps qui compte, etc
- Les derniers de chaque division se voient attribuer les places de 5 à 8 dans la division 2 en fonction de leur meilleur temps au RR. En cas d'égalité de temps, c'est le 2<sup>e</sup> meilleur temps qui compte, etc

Dans le championnat de Belgique il n'y a de temps limite dans aucune division.

# **1. Le Conseil d'administration et sa fonction**

## **1.1 Le but**

Le but de l'existence de l'a.s.b.l. Belgische Flyball Belge v.z.w. (B.F.B.) est la promotion et la publicité du Flyball. Le conseil d'administration et la direction sont là pour assurer une bonne collaboration et une ambiance sportive, lesquelles se retrouvent dans le règlement et pendant les tournois et les autres activités.

## **1.2 Le conseil d'Administration**

- a) Le conseil d'administration est constitué d'au moins trois membres élus. Au sein de ce conseil on trouve les fonctions du président, secrétaire et trésorier.
- b) Le conseil d'administration est responsable de la rédaction du règlement ainsi que de la politique à suivre, d'une bonne entente et d'une ambiance sportive, de la discipline, de l'amélioration des règlements et des directives des tournois, de la réception des plaintes et protestations, de l'interprétation des règles et de toutes autres activités concernant le Flyball.
- c) Le conseil d'administration ne peut modifier le règlement des compétitions qu'après avoir eu l'accord du secrétariat du B.F.B.
- d) Les membres du conseil d'administration sont nommés par l'assemblée générale et peuvent toujours être destitués par elle.
- e) Les membres du conseil d'administration exécutent leur mandat gratuitement.
- f) Les administrateurs sont nommés pour une période de trois ans, mais sont rééligibles.

## **1.3 L'assemblée Générale**

L'assemblée générale est composée de tous les membres actifs et est présidée par le président du conseil d'administration ou par le plus âgé des administrateurs présents.

L'assemblée générale est seule compétente pour pouvoir modifier les statuts, pour nommer ou licencier les administrateurs, pour accepter les comptes et le budget, pour dissoudre volontairement l'association et pour exclure un membre.

L'assemblée générale est valablement convoquée par le conseil d'administration ou par le président chaque fois que le but de l'association l'exige.

L'assemblée générale sera organisée au cours du mois de janvier.

## **1.4 Le secrétariat du B.F.B**

Le secrétariat du B.F.B. est composé de quinze membres au maximum.

Tous les membres doivent être au courant de la gestion et du règlement du B.F.B. et jugent et décident en ayant comme but final le bien-être du B.F.B..

Le secrétariat du B.F.B. veillera à ce que le règlement et les directives d'un tournoi de Flyball soient appliqués et respectés.

Le secrétariat du B.F.B. donnera assistance et conseils à une nouvelle équipe.

Le secrétariat du BFB est responsable de la tenue de la liste de classement belge et la publiera à temps.

Le secrétariat du BFB assistera les équipes organisatrices, entre autres lors de l'organisation de compétitions de flyball ou de démonstrations.

Le secrétariat du B.F.B. désignera des arbitres compétents.

Le secrétariat du B.F.B. organisera régulièrement des réunions pour les arbitres et les juges de ligne et formera éventuellement de nouveaux candidats.

Les membres du secrétariat du B.F.B. sont les ambassadeurs des joueurs du Flyball belge.

Un membre du secrétariat du B.F.B. peut demander des comptes à un club organisateur, à une équipe, à un arbitre qui ne respecterait pas le règlement ou la politique du Flyball. Il peut exclure une personne d'un tournoi pour non-respect du point 5.4 ( les règles de bonne conduite ).

Un membre du secrétariat du B.F.B. peut superviser le mesurage des chiens par l'arbitre. Une toise agréée doit être utilisée.

Le secrétariat du B.F.B. organise chaque année une "Super Cup" et désigne deux de ses membres pour le calcul des points et pour la désignation du champion ( chapitre 7 ).

Le secrétariat du B.F.B. est aussi responsable des trophées de la Super Cup comme stipulé dans le règlement.

## **2. Les membres**

- a) Le conseil d'administration est élu par l'assemblée générale. Les membres électeurs de l'assemblée générale sont les membres du secrétariat du B.F.B.
- b) Pour devenir un membre du secrétariat du B.F.B. il faut être membre de l'a.s.b.l. Belgische Flyball Belge v.z.w. depuis deux années consécutives.
- c) Si le candidat répond à ces conditions, il peut poser sa candidature par écrit au président du Belgische Flyball Belge.
- d) Sur proposition du conseil d'administration l'assemblée générale peut accepter cette candidature.
- e) Chaque membre peut à tout moment se retirer de l'association. La démission doit être envoyée au conseil d'administration par lettre recommandée.
- f) Les membres démissionnaires ou exclus et leurs successeurs en droit ne participent pas à la gestion de l'association et ne peuvent donc jamais exiger la restitution ni l'indemnisation des sommes versées ou des apports réalisés.
- g) l'affiliation des membres du Secrétariat du BFB et des nouveaux membres court du premier janvier jusqu'au 31 décembre et doit être renouvelée annuellement au plus tard 1 mois avant le premier concours (reconnu ou organisé en collaboration avec le BFB) de la nouvelle saison.

### **3. Maintien de L' ordre**

## **4. Les conditions de compétition**

### **4.1 Les conditions**

- a) Le B.F.B. publie sur son site un calendrier des concours reprenant les conditions d'inscription.
- b) L'organisateur se soumet au règlement du Flyball Belge (identique à celui de la NAFA, BFA, etc ...)
- c) Chaque Equipe participante sera classée dans une division qui dépend du classement du Flyball Belge. Le classement sera établi par le Secrétariat du Flyball Belge = temps de placement. La liste du classement est établie à la date de la clôture des inscriptions du tournoi. (voir aussi 4.5). La date de la clôture des inscriptions du tournoi sera 12 jours avant le tournoi, sauf si indiqué autrement.
- d) L'accord du Secrétariat du B.F.B. est exigé pour toutes les demandes particulières,.
- e) L'organisateur confirmera l'inscription de chaque équipe. Toutes les équipes qui participent à un tournoi sont mises au courant de l'heure du début du tournoi, laquelle dépend du nombre d'équipes participantes.
- f) Le nombre minimum d'équipes participantes à un tournoi est fixé à 4 équipes par division. Pendant un tournoi à participation limitée les inscriptions sont classées par date postale. Au cas où un club aurait inscrit plusieurs équipes, l'inscription de la première équipe sera prise en considération. Si à la date de la clôture des inscriptions toutes les places ne sont pas occupées, la deuxième équipe sera acceptée en fonction de la date postale du formulaire de l'inscription. S'il y a toujours des places libres, une troisième équipe etc., ...
- g) L'organisateur prévoit les trophées et les souvenirs avec ou sans sponsor. Si l'organisateur souhaite offrir un souvenir à chaque participant, il doit prévoir 8 souvenirs par équipe. Quand le tournoi est joué en plusieurs divisions, il faut prévoir un trophée par division.
- h) L'organisateur paie au B.F.B un prix forfaitaire, déterminé par le Secrétariat du BFB, par équipe participante. (prix de location de l'E.J.S. compris).
- i) Avant chaque concours le B.F.B. nomme un juge principal compétent qui satisfait aux normes imposées par le secrétariat du Flyball belge.



## **4.2 Les schémas de compétition**

Un tournoi peut être composé d'un Round Robin, d'une simple ou d'une double élimination ou d'une combinaison des 3 à la fois.

Une course (Race) est composée de plusieurs manches (run) Leur nombre sera communiqué aux équipes avant le début du tournoi. Par exemple:

1 race = 3 manches (run)

1 race = best out of 3 (l'équipe qui a gagné 2 manches est la gagnante de la course (Race).

1 race = best out of 5 (l'équipe qui a gagné 3 manches est la gagnante de la course (Race).

Avant le début du tournoi on communique aux équipes la façon dont on cote les équipes pendant le Round Robin: on tiendra compte des points gagnés par manche / course ou du meilleur temps.

## **4.3 L'organisation**

L'organisateur du tournoi: Il est responsable d'un bon planning, de la gestion et du bon suivi du tournoi. L'organisateur est la personne intermédiaire entre les équipes et le club organisateur.

L'organisateur veille au bon accueil. Il est responsable de la forme du tournoi, il s'occupe des plaintes éventuelles, etc.

L'organisateur est responsable du tableau d'affichage, il le complètera et l'affichera à un endroit visible pour que toutes les équipes participantes puissent vérifier leurs résultats. A côté du tableau d'affichage figure une liste des chiens mesurés ainsi qu'une liste avec la hauteur des obstacles à franchir par ces chiens.

Les inscriptions: L'organisateur est responsable des inscriptions ainsi que de toutes les questions à ce sujet.

L'organisateur est responsable de la disposition du terrain et du matériel employé. Il prévoit du parking pour les équipes participantes et des toilettes pour les chiens. Il contrôle le public et les supporters ainsi que la propreté du terrain pendant le tournoi.

L'organisateur prévoit au moins une personne par ring qui assistera le secrétariat le jour du concours.

## **4.4 L'assistance**

Le Secrétariat du Flyball Belge donne des conseils et/ou des directives à des personnes, aux groupements et aux équipes qui souhaitent organiser des tournois de Flyball. Cela signifie: donner des conseils par rapport aux invitations et aux inscriptions, à la composition ou à la forme d'un tournoi. Le secrétariat prévoit les membres du jury et le matériel nécessaire.

Le Secrétariat du Flyball Belge établira le schéma de tournoi pour tous les tournois supportés par le BFB.

## **4.5 La liste du classement**

La liste du classement est établie par le secrétariat du B.F.B.

Le temps du classement d'une équipe est le temps le plus rapide couru pendant une des trois dernières compétitions auxquelles elle a participé. (compétition agréée par le B.FB.) (pour les concours de la Super Cup voir 7.2.).

Les temps courus depuis six mois ou plus ne sont plus pris en considération pour le classement.

Seuls les temps enregistrés par un E.J.S. agréé seront pris en considération.

Une équipe non enregistrée n'a pas de temps du classement et doit donner un temps de limite.

Une équipe enregistrée n'ayant pas de temps de classement doit donner un temps de référence. Le temps de référence n'est pas considéré comme temps limite.

La liste du classement est établie au moment où les inscriptions sont clôturées.

Une équipe enregistrée avec un temps de classement peut donner un temps de référence plus rapide. Dans ce cas, le temps de référence n'est pas considéré comme temps limite.

#### **4.6 Le temps limite d'une équipe et le temps de référence de la division**

Si le temps d'une équipe n'est plus représentatif dans la liste du classement, cette équipe peut donner un temps limite. Lors de la répartition en divisions cette équipe sera classée selon le temps limite et pas selon le temps de la liste du classement.

Sauf pour la division 1 il y a un temps limite par division. Pour les divisions dans lesquelles le temps limite d'équipe / temps du classement le moins élevé est égal ou inférieur à 20 secondes, on applique un temps limite de 0,50 secondes inférieur au temps limite d'équipe / temps du classement le moins élevé. Pour les divisions dans lesquelles le temps limite d'équipe / temps du classement le moins élevé est supérieur à 20 secondes, on applique un temps limite d'une seconde inférieur au temps limite d'équipe / temps du classement.

Si le temps d'un tour couru par une équipe est inférieur à son propre temps limite ou au temps limite de division, elle perd la manche et on n'accorde pas de titres. On note sur les formulaires de compétition BREAK OUT (BO), L ou équivalent ainsi que le temps, et cela quel que soit la prestation de l'autre équipe.

Le temps limite peut être indiqué lors de l'inscription et ne peut plus être changé après la date de la clôture des inscriptions.

Il n'y a pas de temps limite en première division.

L'organisateur notera très clairement le temps limite sur le formulaire de compétition.

Une équipe qui n'a pas encore participé à une compétition ne doit pas donner de temps limite et sera classée automatiquement dans la dernière division. Une nouvelle équipe peut donner volontairement un temps limite et sera alors classée dans une division supérieure.

Au cas où l'E.J.S. ne fonctionnerait plus, toutes les règles ci-dessus ne sont plus valables.

Au cas où les deux équipes dépassent leur temps limite en courant une manche / une course, les deux auront perdu et n'obtiendront pas de titres.

Si la règle ci-dessus n'est pas directement enregistrée et que la manche a déjà été courue, l'équipe qui a gagné perdra la manche. Si, du fait de cette règle, il n'y a pas d'équipe gagnante, des manches supplémentaires seront intercalées pour qu'une équipe gagnante puisse être désignée.

Une équipe qui court trois fois un «break-out» dans un tournoi sera disqualifiée et est inéligible pour tout placement dans ce tournoi.

## **5. Le règlement de compétition**

### **5.1 Les compétitions**

Seules des compétitions pour amateurs sont autorisées. Des uniformes, de l'équipement et des trophées portant l'identification d'un sponsor ou d'une équipe sont autorisés.

### **5.2 Les teams et les différents types de compétitions**

Les chiens de n'importe quelle race et/ou croisement de races peuvent participer à un tournoi régulier ouvert.

Un tournoi irrégulier ou tournoi spécial est une compétition où les équipes doivent répondre à des critères particuliers, par exemple "équipes composées de 4 races différentes" "Equipes de vétérans" etc.

Un tournoi pour "équipes composées de 4 races différentes" est un tournoi auquel 4 chiens d'une race différente participent. Les races participantes répondent aux critères de la FCI et/ou sont des chiens croisés.

Un chien participant ne peut être inscrit que dans une seule équipe et un seul tournoi, sauf quand un tournoi (dont le nombre d'équipes n'est pas limité) est composé d'un tournoi régulier ouvert et d'un tournoi irrégulier ou d'un tournoi spécial. Par conséquent le chien peut participer pour l'équipe X dans le tournoi régulier ouvert et pour l'équipe Y dans le tournoi spécial.

Lorsqu'un chien a participé à un concours de flyball quelle qu'en soit la sorte (démonstration exceptée) au sein d'un club, il ne peut pas participer aux concours suivants dans un autre club et ceci durant trois mois, à compter du jour où le changement de club aura été notifié à l'adresse e-mail [info@flyball.be](mailto:info@flyball.be).

Le non-respect de cette règle entraîne l'élimination de l'équipe pour le prix du jour ainsi que la perte des points gagnés pour la Super Cup.

Exception:

- l'équipe d'origine a cessé d'exister;
- l'équipe d'origine donne son accord pour le transfert.

### **5.3 Les protestations**

Toute protestation doit être adressée au Secrétariat du Flyball belge par écrit. Le Secrétariat donnera des conseils ou prendra les sanctions nécessaires. Le Secrétariat peut demander des comptes à un individu ou à un groupe.

## **5.4 Les règles de bonne conduite**

Un des objectifs du Flyball Belge est de favoriser une bonne collaboration et une atmosphère sportive pendant les entraînements et les représentations avec les chiens. Cette collaboration et sportivité ne seront pas présentées de façon passive mais est une attitude fondamentale pendant les entraînements et les compétitions. Les participants seront toujours courtois et agréables. En aucun cas, ils ne se montreront agressifs envers leur chien, envers l'arbitre, un spectateur, un délégué du Flyball Belge, un sponsor, un invité, une équipe invitée, un membre du club organisateur ou un autre participant dans ou en dehors du ring. Autant le participant que le spectateur, l'entraîneur, l'arbitre, l'invité ou le délégué du Flyball Belge représentent le Flyball en tant que sport.

Les entraînements et les démonstrations ont lieu de façon à mettre en avant le bien-être du chien et le flyball en tant que sport.

La maltraitance ou une correction corporelle exagérée du chien ne sont pas du meilleur intérêt pour le chien ni pour le sport canin.

Tous les participants ont pris connaissance du règlement et de la politique et s'y tiendront.

Quiconque, aussi bien individuellement qu'en club, qui est en bonne relation avec le Flyball Belge, peut introduire une protestation ou une plainte contre un autre club ou une personne pour une conduite, dans ou en hors du terrain, pouvant nuire aux intérêts du flyball. Une protestation faite pendant une compétition doit l'être d'une manière discrète qui ne discrédite pas le flyball.

## **5.5 Les membres du Jury**

Cinq membres du jury sont nécessaires.

Un juge de ligne se trouve de chaque côté des 2 pistes de Flyball, à la hauteur de la ligne de départ/d'arrivée. Les deux juges de ligne se font face. Deux membres du jury se trouvent à la hauteur du Flybox (boîte lance-balle) afin de pouvoir voir le préposé au Flybox sans déranger ni distraire le chien. Le cinquième membre du jury donnera le signal du départ et interviendra comme arbitre principal et meneur du jeu.

Les juges de ligne et les juges aux Flyboxes resteront sur place pendant la compétition. Ils seront considérés comme partie du jeu au cas où la balle les heurterait ou se trouverait à côté d'eux. La responsabilité fondamentale de chaque juge de ligne et de juge au Flybox est d'indiquer les erreurs qui ont lieu sur leur piste de flyball respective.

L'arbitre (= le starter et le chef du Jury) se trouve entre les 2 pistes de flyball. Pendant la course il/elle se placera de façon à pouvoir observer les conducteurs des chiens et signalera les fautes. Si nécessaire l'arbitre demandera l'avis des juges de ligne afin de désigner le gagnant ou de déclarer les équipes ex-aequo au moment où l'E.J.S. ne serait plus utilisé.

Avant de désigner un gagnant, l'arbitre consultera les juges de ligne.

Un arbitre se placera toujours de façon à ne pas déranger les chiens qui courent. En cas de départ manuel au moment où l'E.J.S. n'est pas utilisé, l'arbitre donnera le signal de départ après un compte à rebours avec un intervalle d'une seconde et maintiendra cette cadence pendant tout le tournoi.

Les membres du jury donnent un signal quand un chien doit recourir. C'est aux conducteurs des chiens d'observer ce signal et de faire recourir leur chien. Si nécessaire l'arbitre clôturera la course à l'aide d'un coup de sifflet.

Conditions à remplir pour être un membre du Jury:

- s' être souvent retrouvé dans le milieu du Flyball;
- avoir au minimum 18 ans;
- être membre du B.F.B.





































